

PLACE ET RÔLE DE QUELQUES ESSENCES MÉCONNUES EN PROVENCE- ALPES- CÔTE D'AZUR

par
Marcel BARBERO*
et
Roger LOISEL**

Une des caractéristiques essentielles de la végétation de la région Provence-Côte d'Azur est la grande variété des essences qui y participent.

La plupart des travaux scientifiques se sont attachés à préciser nos connaissances sur le Chêne pubescent, le Chêne vert, le Hêtre, le Charme-Houblon et les différents Pins (Pin d'Alep, Pin mésogéen, Pin sylvestre, Pin pignon). Ce sont là les espèces qui constituent le fond de nos forêts. D'autres, plus ou moins masquées par l'extension des précédentes, n'ont que peu retenu l'attention des auteurs.

Nous voudrions, par cette brève contribution, sortir, en quelque sorte, certaines d'entre elles de leur anonymat en raison de leur intérêt écologique, biologique voire économique manifeste.

*Marcel BARBERO

**Roger LOISEL

Laboratoire de Botanique
et écologie méditerranéenne,
Université de Droit, d'économie
et des sciences de Saint-Jérôme
Rue Poincaré
13397 Marseille cedex 4

I. - LES CHÊNES

I.1. - *Le Chêne pédonculé*

Cette essence, caractéristique des plaines alluviales à nappe phréatique peu profonde (série alluviale du Chêne pédonculé), développée sur sols bruns de type calcique avec niveau gleyzeux en profondeur, est très rare actuellement dans le sud-est français; les sols qui lui conviendraient appartiennent, en effet, dans leur grande majorité au domaine agricole.

Cependant le Chêne pédonculé est aujourd'hui encore représenté par de beaux individus en Crau et en Camargue; il atteint même Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Il est probable que cette essence devait constituer avec le Chêne pubescent un des éléments majeurs des forêts de cette région avant leur défrichement par l'homme.

GIRERD (1978), dans le Vaucluse, souligne également sa présence au niveau des ripisylves de la Sorgue et du Rhône et mentionne l'existence de sujets hybridés avec le Chêne pubescent.

L'aire actuelle du Chêne pédonculé dans le midi provençal reste néanmoins difficile à préciser dans le détail car peu d'auteurs se sont attachés à examiner avec attention tous les Chênes se développant dans notre région. Quelques beaux individus ont cependant été observés dans la région marseillaise, le long du Jaret; l'un d'entre nous en a également découvert des peuplements importants dans les Alpes-Maritimes, au nord du massif du Cheiron, dans les régions de Saint-Pierre et de Saint-Antonin (BARBERO, LEJOLY et POIRION, 1977).

I.2. - *Le Chêne sessile*

Il est plus aisé d'en préciser l'aire actuelle.

Le Chêne sessile s'observe dans les Alpes-Maritimes (Haute Roya de Tende, grès d'Annot, Saint-Pierre, Saint-Antonin, etc.), dans les Alpes-de-Haute-Provence (Entrevaux), en divers points de la Drôme (Bourdeaux, Dieulefit, etc.) et du Vaucluse où il occupe les parties les plus hautes de l'étage collinéen du Mont Ventoux, du plateau d'Albion et du Grand Lubéron, à la limite inférieure de l'étage montagnard (GIRERD, 1978).

Dans le département du Var, nous l'avons reconnu dans le massif de l'Estérel, à proximité du Mont Vinaigre (BARBERO et LOISEL, 1974).

Le Chêne sessile colonise en général dans nos régions, des substrats acides (ryolites, gneis, grès) sur lesquels se constituent des rankers à moder et à mull-moder dans les meilleurs cas. Dans la Drôme et au Ventoux, nous l'avons presque toujours trouvé sur des calcaires à chailles.

Lorsqu'il est associé à la Chênaie pubescente de la série supraméditerranéenne du Chêne pubescent, ce Chêne en occupe le niveau altitudinal supérieur dont les plus beaux peuplements sont observables dans les Alpes-Maritimes sur tous les grès d'Annot et dans la Drôme, à Bourdeaux.

Le Chêne sessile, comme le Chêne pédonculé, ont certainement occupé des territoires plus nombreux que ne le sont leurs stations actuelles caractérisées par des conditions édaphiques très précises (nappe peu profonde ou sol acide). Les raisons de leur recul et de leur effacement devant le Chêne pubescent, outre le fait que ces essences sont en limite bioclimatique de leur aire de répartition, tiennent dans leur croissance plus lente et leur maturation beaucoup plus tardive. Si un Chêne pubescent peut produire des glands après quarante ans, il n'en faut, en effet, pas moins du double pour qu'un Chêne pédonculé, par exemple, soit adulte.

I.3. - *Quercus streimi*

Cet hybride entre le Chêne pubescent et le Chêne sessile, longtemps passé inaperçu en Provence, y est en réalité relativement fréquent.

Nous l'avons observé d'une manière pratiquement continue dans toute la région mais, là encore, presque exclusivement dans le niveau supérieur de la Chênaie pubescente supraméditerranéenne, précisément dans la zone où le contact des deux Chênes a pu effectivement se produire.

I.4. - *Quercus apennina*

Hybride entre le Chêne pubescent, le Chêne pédonculé et le Chêne sessile, *Quercus apennina* est très rare.

Nous n'avons pas retrouvé ce Chêne signalé par ALBERT et JAHANDIEZ (1908) dans le massif des Maures et à la Farlède, dans le Var.

Nous en avons, par contre, observé quelques individus dans les Alpes-Maritimes, au nord du massif du Cheiron, près de Saint-Antonin et à la cime du Rocaillon, dans l'arrière-pays niçois.

I.5. - *Le Chêne chevelu*

Comptant parmi les raretés de la flore du sud-est de la France, le Chêne chevelu n'était connu, il y a encore une dizaine d'années, que d'une ou deux stations seulement.

Des prospections cartographiques nous ont permis d'en préciser l'aire de répartition et les liens avec les diverses divisions phyto-écologiques (séries de végétation) retenues pour la description de la végétation dans le sud-est français.

Ce magnifique Chêne, facilement identifiable à ses grandes feuilles lobées, son port remarquable et surtout sa cupule « chevelue » est présent :

- dans le département du Var, en diverses stations toutes liées à la série du Charme : Verrerie-Vieille, Granges de Villars (à l'est de Saint-Paul-en-Forêt), rives du Biançon, de la Siagne et du barrage de Saint-Cassien (Massif de Tanneron);

- dans les Alpes maritimes au col de Braus vers le Farghet, route du col de Braus au col de l'Orme (Ph. GUINIER, comm. orale); cime du rocaillon, col de Brouis vers la cime de Bosc, au-dessus de Breil; dans ce département, il est toujours associé à la série supraméditerranéenne orientale du Chêne pubescent.

I.6. - *Quercus crenata*

Connu également sous le nom de *Quercus pseudo-suber*, ce Chêne n'était cité qu'en trois stations par ARDOINO (1867) et ALBERT et JAHANDIEZ (1908) : à la Fontaine des Gavots, près du Bar, entre le Pont de Tournon et le Biançon, dans les bois de la Verrerie près de Saint-Paul (BERTRAND).

Nos prospections nous ont permis de confirmer ces stations et d'en mentionner quelques unes nouvelles.

Dans le Var, plusieurs dizaines d'individus sont présents à la Verrerie Vieille à l'est de Saint-Paul-en-Forêt, le long du Riou blanc, dans les vallées du Biançon et de la Siagne. Dans ces stations, *Quercus crenata* apparaît à la fois dans les Charmaies et dans les Suberaies infiltrées d'espèces habituellement liées aux Chênaies pubescentes.

Dans les Alpes-Maritimes, nous l'avons reconnu près du col de Braus et sur la crête de Bonsapel (H. GAUSEN, comm. orale).

Quercus crenata et *Quercus cerris* ne se maintiennent que dans les stations où le climat local est favorable : précipitations importantes pour la région, humidité atmosphérique élevée tout au long de l'année. Ils affectionnent, comme ailleurs dans leurs aires de répartition (TOMASELLI, 1970), les sols profonds, argileux ou sablonneux, pauvres en calcaire actif, toujours humides et légèrement acides. Des deux, le Chêne chevelu est celui qui a les exigences les plus strictes; une sécheresse estivale trop marquée lui est néfaste (De PHILIPPIS, 1941), de même que les hivers froids et prolongés (PE-DROTTI, 1969).

II. — LE CHARME

La carte de répartition du Charme publiée par ROL en 1949 met l'accent sur l'absence de cette essence dans le sud-est de la France; cependant, l'auteur se référant à la flore de Rouy et Foucaud, la mentionne toutefois dans les départements « des Alpes-Maritimes et peut-être du Var (?) ».

En 1951, P. HERVE confirme l'existence de l'espèce dans le département du Var à Saint-Cassien-des-Bois, dans le massif de Tanneron.

En fait, l'aire du Charme dans le sud-est de la France s'étend sur plus de 150 km, depuis la partie occidentale de la Colle du Rouet au nord-ouest de Fréjus jusqu'à Breil.

Dans cette partie de son aire française, le Charme constitue de beaux bosquets

- à la Forêt Royale, à l'ouest de Saint-Paul-en-Forêt;
- en diverses stations entre Saint-Paul-en-Forêt et le barrage de Saint-Cassien (Verrerie Vieille, rive occidentale du Barrage notamment);
- sur la rive droite de la Siagne depuis Saint-Cassien-des-Bois jusqu'à Auribeau-sur-Siagne;
- dans le vallon des Bouillides sur le plateau de Valbonne où l'essence est en outre disséminée dans les Ostryaies;
- dans la vallée du Loup, à l'est de Bar-sur-Loup;
- sur la montagne de Miolans, au nord du Cheiron;
- plus à l'est, au Bois Noir de Breil.

En général, localisé à des altitudes relativement basses (50 à 250 m dans le massif du Tanneron) et au bas des ubacs, le Charme voit son aire réduite localement par des Châtaigneraies de substitution.

Les Charmaies correspondent à un microclimat humide et frais et se développent sur des sols très épais et riches en humus de type mull.

Sur les substrats rocheux, l'essence est concurrencée par le Chêne vert, sur les sols très humides par l'Aunaie à *Alnus glutinosa*.

Actuellement, son aire est en extension le long de nombreux cours d'eau (Endre, Siagne, Riou Blanc, Loup) où il constitue des taillis denses.

Son utilisation dans la lutte anti-incendie pour la constitution de tranchées couvertes, paraît possible dans les Maures et l'Estèrel et ce, bien entendu, dans les conditions topographiques et climatiques analogues à celles qui président à son installation dans le massif de Tanneron.

III. — AUTRES ESPÈCES

En dehors de ces divers Chênes et du Charme, il convient de signaler certaines espèces intéressantes en raison de leur extension actuelle, de la qualité de leur bois ou de leur valeur scientifique ou économique.

— Parmi les Erables, il faut mentionner l'Erable Duret (*Acer opalus*) qui forme localement des peuplements denses et presque homogènes dans le niveau supérieur des Chênaies pubescentes supraméditerranéennes, depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à la Drôme, en zone préalpine.

Les plus belles formations d'Erable Duret se rencontrent certainement sur le mont Ventoux, en exposition sud, où l'essence est un mélange avec l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), l'Acéraille (*Acer campestre*), l'Erable Plane (*Acer platanoides*) et les hybrides *Acer peronai* (*A. monspessulanum opalus*) et *Acer guyoti* (*A. campestre opalus*).

L'Erable Duret, essence de bonne qualité, était autrefois utilisé en menuiserie et en ébénisterie par les artisans locaux.

- Le Frêne-à-fleurs (*Fraxinus ornus*) est l'une des plus belles espèces du genre, fréquemment utilisée pour ses qualités esthétiques.

Planté çà et là dans les parcs et jardins, le Frêne-à-fleurs se rencontre à l'état spontané dans les bois de Charme du Var et des Alpes-Maritimes ainsi que dans les Ostryaies et les Chênaies vertes ou pubescentes particulières car à affinités orientales, que l'on observe dans l'Estérel oriental et les Alpes-Maritimes. La station naturelle la plus occidentale de l'espèce se situe vraisemblablement dans la région de La Londe-des-Maures dans le Var où la mentionne LAVAGNE et MOUTTE (1971).

- Plusieurs espèces de Fruitières offrent également un intérêt certain.

- Le Merisier (*Prunus avium*) est particulièrement abondant et se régénère intensément dans les Charmaies du massif de Tanneron, les Aunaies et les Châtaigneraies des Maures et de l'Estérel; il est représenté par des individus de très belle venue. Il serait également possible d'étendre cette essence, en reboisement, dans presque toutes les Suberaies humides d'ubac où elle apparaît sporadiquement.

- Les Sorbiers (*Sorbus domestica*, *S. torminalis* et *S. aria*) sont relativement communs; on les rencontre à la fois dans les Chênaies pubescentes méditerranéennes et supraméditerranéennes, les suberaies humides, les Hêtraies et les Charmaies. C'est dans la zone de contact entre les Chênaies pubescentes supraméditerranéennes et les Hêtraies que s'étendent dans notre région des peuplements quasiment purs d'Alouchier (*Sorbus aria*).

- La forêt méditerranéenne provençale et ses stades de dégradation (notamment les haies) abritent également des fruitiers plus rares dont il convient d'assurer la protection systématique car ils constituent un patrimoine génétique d'une richesse indéniable. La destruction des haies d'une part, les pratiques agricoles et sylvicoles d'autre part, ont conduit à la régression progressive de ces espèces qu'il y a lieu de préserver voire d'étendre pour constituer un réseau de réserves d'essences sauvages.

Parmi ces fruitiers menacés en Provence, nous citerons deux Poiriers (*Pirus amygdaliformis* et *P. communis*) et un Pommier (*Malus silvestris*).

● *Pirus amygdaliformis* est le moins rare des trois. S'accordant des sols pierreux et secs, ce Poirier méditerranéen apparaît dans l'ensemble des étages méditerranéen et supraméditerranéen; il paraît cependant essentiellement lié aux séries du Chêne pubescent.

● GIRERD (1978) constate que dans le département de Vaucluse, *Pirus communis* est présent essentiellement « hors de l'étage méditerranéen ». Beaucoup plus rare que le précédent, ce Poirier, à répartition eurasiatique, se rencontre dans les autres parties de la région où il peut atteindre le littoral immédiat (haies des plaines d'Hyères et de Fréjus dans le Var, par exemple).

● *Malus silvestris*, exceptionnel au niveau de l'étage méditerranéen, s'observe dans toute la région au niveau des Chênaies pubescentes supraméditerranéennes, des Hêtraies, des Charmaies et des haies qui se développent dans leur ambiance.

IV. - CONCLUSION

Cette note succincte a permis d'établir un recensement sommaire de quelques essences méconnues en région méditerranéenne et qui sont souvent quelque peu masquées par l'extension d'espèces de très grande plasticité écologique comme le Chêne vert, le Chêne pubescent et les Pins.

Certaines de ces essences peuvent être facilement étendues: nous avons cité le cas de certains Chênes et du Charme dont l'aire a certainement été réduite à la suite des défrichissements.

D'autres pourraient être plus largement utilisées dans certains reboisements (Erable Duret et Merisier).

La protection des espèces fruitières répond à la nécessité biologique de conservation des espèces sauvages.

Certaines essences, enfin, pourraient être introduites en raison du caractère noble de leur bois. C'est ainsi que des études récentes réalisées dans le cadre de la D.G.R.S.T. sur la mise en valeur des zones peu productives à Chêne pubescent de la Drôme, conduisent à proposer certains clones de noyers américains, au bois excellent, pour reboiser les badlands et les terres lourdes sur marnes abandonnées par les agriculteurs.

Dans le même ordre d'idée, il serait possible d'envisager l'extension du Châtaignier dans les parties les plus fraîches de l'étage méditerranéen, dans certains massifs siliceux (Maures, Estérel et autres). Dans les Maures, on constate une reprise et une extension du Châtaignier dans de très nombreux vallons où il constitue des taillis que l'on pourrait facilement convertir en écrans pare-feux. Certains sujets pourraient même être exploités. Les reboisements en Châtaignier réalisés en plusieurs points du périmètre pilote des Maures doivent être considérés, à cet égard, comme une suite heureuse apportée par l'O.N.F. aux demandes faites par de nombreux écologistes.

M.B.
R.L.

BIBLIOGRAPHIE

- ALBERT A. et JAHANDIEZ E. - Catalogues des plantes vasculaires du département du Var. *P. Klincksieck éd.*, Paris. 1908 : 1-615.
- ARDOINO H. - Flore analytique des Alpes-Maritimes. *Ardoin impr.*, Menton. 1867 : 1-468.
- BARBERO M., LEJOLY J. et POIRION L. - Carte écologique des Alpes au 1/100 000 : Feuille de Castellane. *Doc. Cartogr. Ecol.*, XIX, 1977 : 345-64.
- BARBERO M. et LOISEL R. - Le Carpinion dans le massif de l'Estérel (sud-est de la France). *Feddes Repertorium*, 81, 6/7, 1970 : 485-502.
- BARBERO M. et LOISEL R. - Carte écologique des Alpes au 1/100 000 : Feuille de Cannes. *Doc. Cartogr. Ecol.*, XIV, 1974 : 81-99.
- BARBERO M., LOISEL R. et OZENDA P. - Répartition et écologie de *Quercus cerris* et *Quercus crenata* dans les Alpes maritimes et ligures. *Bull. Soc. Bot. France*, 119, 1/2, 1972 : 121-126.
- DE PHILIPPIS A. - Contributo ad una studia monografica sul cerro (*Quercus cerris* L.) *Ann. Sper. Agr.*, 39, 1941 : 185-226.
- GIRERD B. - Inventaire écologique et biogéographique de la Flore du département de Vaucluse. *Soc. Et. Sc. Nat. de Vaucluse éd.* 1978 : 1-364.
- HERVE P. - A propos d. . . une station de Charme dans le département du Var. *Ann. Soc. Sc. Nat. Archéol. Toulon et Var*, 3, 1950-1951 : 98-99.
- LAVAGNE A. et MOUTTE P. - Premières observations chorologiques et phénologiques sur oes ripisilves à *Nerium oleander* (Neriaies) en Provence. *Ann. Univ. Provence, Marseille*, XLV, 1971 : 135-155.
- LOISEL R. - La végétation de l'étage méditerranéen dans le sud-est continental français. *Thèse. Univ. Aix-Marseille III*, 1976 : 1-384.
- PEDROTTI F. - Introduzione alla vegetazione delle Appennino Centrale. *Mitt. Ostalp. Din. pflanzensoz. Arbeitsgem.*, 9, 1969 : 21-57.
- ROL R. - La répartition du Charme en France. *A.F.A.S., J. Forest, Suisse*; 3/4, 1949 : 1-7.
- TOMASELLI R. - Note illustrative della carta della vegetazione naturale potenziale d'Italia. *Minist. Agric. Forest.*, *Collana Verde*, 27, 1970 : 1-63.

Page suivante : gland sculpté.
Jardin des Orsini à Bomarzo-Viterbo,
Italie.
(hauteur env. 2,5 m)

Photo J. BONNIER

